

FOCUS

CHIFFRES CLÉS

période Olympique
et Paralympique

1300

agents mobilisés
sur la période

+30%

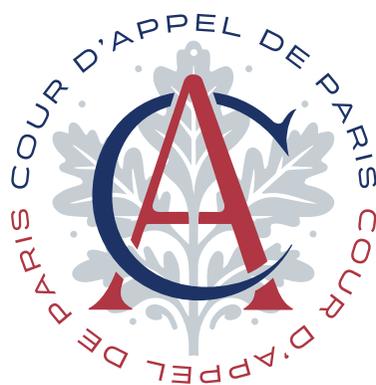
Mandats d'arrêt
européens

75%

de l'activité
pénale nationale
en lien avec
les JO

322

audiences
pénales dans
les tribunaux
judiciaires
accueillant
les sites JOP



90

audiences
pénales
à la cour
d'appel

200

interprètes
mobilisés





LE MOT DES CHEFS DE COUR

L'année 2024 est synonyme, pour la cour d'appel de Paris, d'une très belle réussite, celle des Jeux Olympiques et Paralympiques.

Grâce à une importante préparation en amont, à la mobilisation de l'ensemble des magistrats, greffiers et agents, mais aussi du concours de l'ensemble des services de l'Etat, la cour d'appel de Paris a relevé les défis judiciaires de cet événement historique.

Mais l'année 2024 ne saurait se résumer à cette période. Que ce soit par les premières décisions de la chambre des contentieux émergents, les décisions innovantes rendues en matière de blocage de sites diffusant des contenus inappropriés pour les mineurs, ou encore le grand nombre de procès hors normes tenus en matière pénale, la cour d'appel a démontré sa capacité à répondre aux problématiques les plus actuelles. Elle s'est aussi dotée d'outils nouveaux pour traiter les contentieux du quotidien, en consolidant par exemple une logique de traitement en série des dossiers en matière sociale.

SANNEZ
CE QR CODE
POUR VOIR
LES CHIFFRES
EN DÉTAIL



Cette année a également été marquée par la création d'un pôle dédié à la lutte contre les violences intrafamiliales au sein de la cour, et en lien avec l'ensemble des juridictions du ressort. Ce pôle transversal, réunissant magistrats du siège et du parquet, a pour mission de renforcer les circuits d'informations afin de mieux appréhender une même situation familiale et d'améliorer le traitement des situations à risque.

En parallèle à son activité juridictionnelle soutenue, la cour d'appel a poursuivi son ouverture à l'international et renforcé ses liens avec ses partenaires institutionnels nationaux et locaux. Colloques, conférences, expositions, mise en œuvre d'un panorama de jurisprudence en lien avec les universités de Paris Panthéon-Assas et d'Angers ont permis de partager les savoirs.

En 2025, cette dynamique se poursuivra avec des priorités affirmées : diminuer les stocks pour garantir au justiciable un traitement des contentieux dans des délais plus raisonnables et poursuivre les travaux de rénovation ambitieux pour moderniser le palais de justice tout en préservant son caractère historique.

Ces projets, porteurs d'une promesse, reposent sur une mobilisation collective : celle d'une cour d'appel résolument tournée vers l'avenir.

La procureure générale
Marie-Suzanne LE QUÉAU

Le premier président,
Jacques BOULARD

ACTIVITÉ GLOBALE 2024

Répartition des affaires nouvelles

